

Le 1 Septembre 2010.

DEFINITION DE NOS ACTIONS

Septembre nous invite à reprendre toutes nos activités voire même à les intensifier, compte tenu de la situation présente dans notre pays.

Des demandes de financement pour plusieurs dossiers ont été mises en « stand by » du fait des vacances ; nous avons à les traiter prioritairement car cela nécessite diverses démarches et interventions auprès de responsables d'organismes financiers impliquant d'ailleurs un minimum de temps pour obtenir des résultats.

Mais la rentrée c'est aussi définir des objectifs, les deux principaux étant :

A - D'augmenter le nombre de dossiers à traiter.

B - De trouver de nouveaux conseillers bénévoles pour couvrir l'ensemble du territoire.

On voit bien la nécessité, pour chacun d'entre nous, de parler du Réseau APERE et de participer à certaines manifestations afin de mieux nous faire connaître.

C'est la raison pour laquelle je serai présent à Biarritz en Octobre lors de la manifestation organisée par le Réseau Entreprendre les 14, 15 et 16 Octobre et notre Vice Président Paul Henri BENOIT sera à Strasbourg lors du Congrès des Experts Comptables aux mêmes dates.

Notre communication doit être renforcée par l'utilisation d'autres médias, mais en fonction de nos moyens financier

Le Site APERE était indispensable, mais reste bien insuffisant comme medium, étant donné le nombre croissant et continu de nouveaux sites sur le Net.

Cependant, nous allons augmenter notre présence sur notre site en ajoutant quelques nouvelles rubriques :

Témoignages des chefs d'entreprises qui ont fait appel au réseau APERE

Création de stages d'information et de formation à l'export. (A partir de début 2011, car une équipe de spécialistes doit mettre en place le programme. Ces stages seront réservés aux chefs d'entreprises)

De plus, nous souhaitons améliorer notre communication sur les cédants et les repreneurs en donnant des informations plus détaillées sur les dossiers correspondants.

Nous prévoyons aussi la possibilité de régler les adhésions par carte bleue.

On le voit bien, il nous faut être « connu » d'un plus grand nombre car nous n'avons pas encore une notoriété aussi importante que certaines Associations telles que le CRA, ECTI, EGEE ... et nous devons bien entendu en tenir compte.

Nos partenaires présents au Conseil d'Administration nous apportent un « plus indéniable » et nous devons utiliser cette synergie pour le bien de tous.

C'est la raison pour laquelle nous allons

1°) préparer la manifestation au Palais du Luxembourg qui se tiendra probablement au début du mois de Mars 2011 avec un

nouveau concept mais aussi des témoignages des actions menées par le réseau APERE.

Ceci implique que chacun d'entre nous y compris nos partenaires mettent en place une organisation visant à inviter un maximum de Chefs d'entreprises, et si possible, des personnalités de la société civile et politique.

Cette réflexion et ce travail doivent commencer dès à présent.

2°) continuer à travailler sur un projet d'édition d'un journal trimestriel du réseau APERE qui bien entendu sera ouvert à chacun avec une ligne éditoriale à définir prochainement.

Ce journal sera sur le NET mais également sur papier ; il sera adressé à plus de 1.000 personnes dont les adresses ont été réunies lors des différentes manifestations au Palais du Luxembourg et à environ 150 journalistes.

Chacun d'entre vous peut nous faire parvenir une liste de personnes susceptibles d'être intéressées par ce journal. Un document sera mis à votre disposition à cet effet.

3° Renforcer notre communication sur

le Réseau APERE

C'est là notre originalité, donc notre force.

4° Donner une nouvelle impulsion à notre Club APERE cette question sera discutée lors de la réunion du 20 Septembre prochain.

En ce qui me concerne, ce Club doit devenir un lieu de rencontre permanent entre les Chefs d'entreprises que nous avons accompagnés et d'autres qui pourront se retrouver.

N'est-on pas dans une période où il est primordial que les responsables des entreprises se rencontrent afin de trouver des axes et des chemins de développement et de regroupement ?

Peut-on penser raisonnablement qu'avec des entreprises de 10 à 15 salariés on a la taille et le poids financier pour être compétitif et présent dans la plupart des pays émergents ; sans oublier les sociétés de services qui, si elles ne sont pas déjà présentes sur ces marchés, n'ont aucune chance de réussite à cause de leur coûts.

Voici nos premières réflexions de Septembre, nous voulons en discuter avec vous. Toutes vos remarques et propositions sont les bienvenues. Vous pouvez les communiquer à Madame Brigitte POUYES qui est chargée de les recueillir.

N'oubliez pas que le succès d'APERRE dépend de chacun d'entre nous ; nous gagnerons, si nous sommes unis dans l'action.

Claude MARIE

Président du Réseau APERRE